



Remontées des ventes

et taux de fiabilité...

Que veut dire un taux de fiabilité de 90% ?

Le **taux de fiabilité** c'est le **taux de scan** multiplié par le **taux de régularité** :

- **Le taux de scan :**
 - Le taux de scan c'est le nombre d'exemplaires scannés vendus divisé par le nombre d'exemplaires vendus déclarés par le dépôt (fournis-invendus).
 - Ce taux est calculé sur toutes les publications distribuées par MLP.
- **Le taux de régularité :**
 - Si vous remontez systématiquement vos ventes dans les délais impartis, par défaut, votre taux de régularité sera égal à 100%
 - Des pénalités sont applicables en cas de retard ou d'absence de remontées :
 - **1%** par jour de retard et plafonné à 2% par mois
 - **2%** par journée manquante ou rejetée.

NB : Les dimanches et jours fériés ne rentrent pas en compte dans le calcul du taux de régularité.

Quand sont calculés les taux de fiabilité ?

Les taux sont calculés le **20 du mois suivant**.

Par exemple, pour le calcul du mois de mars, le taux sera calculé le 20 avril.

Comment se renseigner sur ses remontées de ventes ?

Vos remontées de ventes sont consultables en ligne en vous connectant sur votre compte **Presse Connect**, puis en accédant à l'application **Omega** (rubrique « Mon évolution »).

Vous y trouverez jour par jour l'état de vos remontées, ainsi que le détail de vos taux de fiabilité des mois précédents et les pénalités respectives.



Pour plus de détail, vous pouvez appeler notre service client au du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, ou envoyer un email à fichierclient@mlp.fr

Comment corriger une pénalité de retard ou un fichier manquant ?

- **Pour signaler un incident (panne informatique, fermeture imprévue...)** et éviter une pénalité, vous pouvez :
 - Déclarer l'incident directement dans **Presse Connect** (Point de Vente→Vie du Réseau→Incident caisse) :
 - Appeler le **numéro Azur** ci-dessus.
 - Envoyer un mail à fichierclient@mlp.fr
- **Une fois le taux calculé vous pouvez toujours corriger ces pénalités :**
 - Les pénalités de retard sont corrigées sur simple demande auprès de nos services.
 - Les pénalités pour fichiers manquants ne seront corrigées que si les fichiers manquants sont renvoyés.